

Valeur de la Solidarité dans la CM aujourd'hui¹

Andres R. M. Motto, CM

En cette année où nous célébrons le 400^{ème} anniversaire de la naissance du charisme vincentien, nous voulons répondre à deux questions sur la solidarité : 1) Qu'est donc cette vertu ? Sujet que j'ai développé pendant des années dans diverses universités. 2) Comment la vit-on dans le monde vincentien ? Quel est plutôt le résultat d'un partage avec des centaines de confrères.

LA SOLIDARITÉ. Etymologie. Le terme « solidarité » a ses racines dans le mot latin *solidus*, ce qui signifie « solide », « compact », « entier ». Ce mot a été d'abord utilisé dans le monde de la construction. L'idée est que quelque chose est solide parce que ses composants sont bien « mélangés ». Mais comme il arrive souvent dans l'évolution des langages, on l'utilisera de plus en plus dans

¹ Cf. PALME, Olof. *La valeur de la Solidarité*. Saragosse. Libros Del Innombrables. 2009 ; VIDAL, Marciano. « Ethique de la solidarité » *Moralia* 55-56 (1992) 347-362 ; BRAUN, Rafael. « La solidarité dans la société libre » *Criterio* 2205/6 (1997) 568-572 ; CARRAUD, V. « Solidarité ou les traditions de l'idéologie » *Communio* 14 (1989) 195-198 ; PARENT, Remi. « Théologie de la praxis de solidarité » *Moralia* 55-56 (1992) 321-346 ; NITSCH, Th. « Catholicisme sociale : Naissance et Tradition du solidarisme » *International Journal of Social Economics* 15/9 (1988) 3-38 ; VIDAL, M. « La solidarité : nouvelle frontière de la Théologie moral » *Studia Moralia* 23 (1985) 99-126 ; CORTINA, A. « Plus loin que le collectivisme et l'individualisme : autonomie et solidarité » *Systema* 96 (1990) 3-17 ; GONZALEZ AMUCHASTEGUI, J. « Notes pour l'élaboration d'un concept de solidarité comme principe politique » *Sistema* 101 (1991) 123-135 ; FERNANDEZ, Celestino. *Vincent de Paul un coeur sans mesure. Du mémoire au compromis*. Madrid. La Milagrosa. 2014.

un sens plus symbolique. On l'utilisera alors dans la jurisprudence. Autrement dit, *soliditas*, fait référence à l'unité des lois. Elles sont compactes et sûres, parce qu'elles s'appuient les unes sur les autres, et leurs liens ne sont pas lâches, donnant ainsi une forme équilibrée aux droits. Sans aucun doute, c'est une bonne idée. Beaucoup plus tard, le terme de solidarité s'appliquera au terrain éthico-politique. Il indique qu'un groupe est vraiment uni, grâce à l'interdépendance de ses composantes. La notion de solidarité s'est développée de façon importante au sein du groupe des solidaristes. Que dit l'un de ses grands penseurs ? Léon Bourgeois (1851-1925), en voyant les maux qu'avaient causés le libéralisme économique, pose comme alternative : l'interdépendance sociale. Elle a comme principe de départ la solidarité, ce qu'affirment les droits et les devoirs. Il a également affirmé que, pour être efficace, la solidarité doit être effectuée par une organisation planifiée et il ne faut pas la laisser aux mains de la spontanéité du bon sentiment.

L'émergence du concept de « solidarité » dans le monde chrétien. On peut se demander : Comment la solidarité s'est intégrée définitivement dans le monde chrétien ? Les théologiens qui ont travaillé sur le concept de solidarité ont eu tous une préoccupation commune : qu'on cesse de voir la charité comme une activité purement privée, pour retrouver ses dimensions sociales. Afin qu'à partir de la responsabilité chrétienne on puisse arriver à une forte transformation sociale. Comme vous pouvez le voir, c'est quelque chose de très cohérent avec notre charisme. Pour être plus précis, on pourrait dire que l'usage du mot « solidarité » est dû à l'influence du théologien Lebret. Il a noté que le problème du développement est d'une importance primordiale. Et pour atteindre cet objectif, il faut proposer un modèle économique fondé sur une « civilisation de la solidarité entre les couches sociales et entre les peuples ».

En ce qui concerne les documents officiels de l'Église, le terme de solidarité n'est récemment apparu que lors du Concile Vatican

II². Jean-Paul II en a été le grand vulgarisateur parce qu'il a choisi la solidarité en tant que point-clé pour résoudre la question sociale. On peut même dire que le mot *solidarité* résume son pontificat social. Les discours sociaux de Jean-Paul II font de nombreuses références à la solidarité. En partie parce qu'il dépendait de la théologie polonaise en ce qui concerne la solidarité, et en partie par ses préoccupations sur les questions sociales. Je pense que dans cette branche de la théologie morale, il fut un pape progressiste et prophétique. Même si ce ne fut pas toujours le cas dans d'autres domaines. Quoi qu'il en soit, il a découvert que le terme charité sociale, valable et noble en lui-même, a été dévalué. Et que dans de nombreux cas, il est lié à des actions qui n'ont aucune incidence sur la transformation sociale.

Dans sa première encyclique sociale, *Laborem exercens* (1981), il a encouragé la lutte pour l'émancipation des travailleurs, faisant appel à l'importante valeur éthique de la solidarité et de l'action commune (Cf. LE 8). Il a encouragé les initiatives visant à susciter des « nouveaux mouvements de solidarité pour et avec les travailleurs » ; soulignant que cette solidarité devait être ouverte au dialogue et à la collaboration avec les autres. Autrement dit, on ne doit pas seulement avoir en vue des intérêts sectoriels, mais le bien commun. L'utilisation de Jean-Paul II du terme solidarité dans le monde des travailleurs, a fait que certains secteurs ont exprimé des doutes sur son caractère chrétien. Ils ont demandé quelle serait alors sa situation par rapport à la charité. Rappelons que le monde philosophique qui a été prédominant au XIXe siècle était très réfractaire au monde chrétien. La réponse à ces questions est venue de l'Encyclique *Sollicitudo rei socialis* en 1987. Dans ses numéros 38-40, elle présente la solidarité comme une authentique vertu chrétienne. La solidarité est proche de la charité et de la justice. Elle est utilisée pour décrire l'union naturelle qui lie les

² Par ex : « Parmi les signes de notre temps, il faut noter particulièrement ce sens toujours croissant et inéluctable de la solidarité de tous les peuples ». *Apostolicam actuositatem*, 14

êtres humains entre eux, et vaut aussi pour mettre en valeurs l'union, fruit de l'action de Jésus-Christ, entre les hommes. Par ailleurs, la solidarité n'est pas « un sentiment superficiel pour les maux subis par tant de personnes, de près ou de loin ». C'est une vertu qui veut construire solidement le bien commun (cf. SRS 38).

La solidarité et son lien avec la fraternité. La solidarité implique d'être fraternel. Rappelons l'article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « **Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont dotés de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité** ». L'homme, comme être d'éthique, doit être solidaire, c'est-à-dire se comporter fraternellement envers les autres. Une façon de vivre cela au niveau social est d'admettre que toutes les personnes sont sujettes aux droits et aux devoirs. C'est quelque chose qui prend une importance immense aujourd'hui pour vivre dignement.

Une praxis chrétienne de la solidarité doit être ouverte à tous, être une fraternité universelle. Aucun égoïsme n'est si impénétrable, qu'on ne puisse le convertir par la fraternité dont Jésus-Christ nous a fait le don. Bien sûr, cette ouverture aux autres, doit être pratiquée à partir d'une « prise de partie ». Être solidaire pour un vincentien c'est être serviteurs de la dignité des pauvres, eux en faveur desquels nous avons déjà pris parti.

La solidarité, pour être vraiment efficace, doit être liée à la subsidiarité. Autrement dit, on doit savoir déléguer, parce que cela construit le bien commun. Laisser l'autre avoir assez d'autonomie pour s'organiser. La solidarité doit encourager la participation des autres. La solidarité naît de la liberté et du pouvoir. Cela implique de surmonter la mentalité et la pratique d'accaparer tout le pouvoir. Même lorsqu'un groupe y réussit (civil ou religieux), généralement le bien commun est altéré, parce qu'il nécessite toujours une opinion

différente. La solidarité implique une théologie de la communion. Ce qui nous amène à partager les décisions, la propriété et le gouvernement, comme une vraie fraternité. Comme on peut le voir, la solidarité n'est pas une vertu facile à vivre de manière soutenue et profonde. Elle exige de nombreuses conversions.

La solidarité comme vertu. Jean-Paul II, dans son encyclique *Sollicitudo rei socialis*, a souligné qu'il y a une interdépendance de plus en plus croissante entre les individus, les groupes sociaux et les nations. Cette réalité a besoin d'une réglementation humaine. En effet, elle peut être : 1) incorrecte ou vicieuse lorsque l'interdépendance est utilisée pour tirer profit des plus faibles par les mécanismes pervers de l'Avoir et du Pouvoir. 2) Correcte ou vertueuse, quand on poursuit le but du travail d'interdépendance en vue du bien commun, en particulier celui des plus faibles. Ici, nous rencontrons la vertu de la solidarité : « c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous » (SRS 38).

Cette attitude morale est une vertu chrétienne, *proche de la vertu de la charité*, car apparaissent en elle les options évangéliques de : l'engagement pour le bien du prochain, la disponibilité à se sacrifier plutôt que d'exploiter l'autre, de le servir au lieu de l'opprimer (cf. Mc 10,42 à 45; Lc 22,25 à 27). Comme la solidarité a de nombreux points commun avec la charité, elle apparaît comme un signe distinctif des disciples du Christ (cf. Jn 13:55) (cf. SRS 40).

La solidarité est liée à *la vertu de la justice*, quand il s'agit d'une aide juste. Je vous donne un exemple : sachant qu'à un moment donné on a spolié et exploité l'autre (en tant que peuple ou une personne), et avec le temps on lui vient en aide, sachant que cette « aide » est en partie une restitution. Saint Vincent a un point de

vue proche de ce thème³. De cette manière, les choses s'équilibrent de nouveau, et même encore plus parfaitement que si on les avait réglées judiciairement. Comme la conversion de Zachée (Lc 19: 1-10). C'est lié à la justice aussi à cause de la loi de l'empathie et de la coopération qui nous régissent. L'empathie est la base de la solidarité humaine, et son sommet est le partage. Les biens disponibles doivent être divisés et distribués sans exclure personne, sans discrimination ; sans que quelques-uns monopolisent tout, au point de priver tous les autres.

La solidarité ne peut être réalisée que si on ne prend pas la décision de prendre la place de « l'autre » (de celui qui souffre), et changer les relations asymétriques pour ériger une société plus égalitaire. Cette décision n'est rien d'autre que d'assumer l'option pour les pauvres. Au bout du compte, la solidarité apparaît comme une vertu qui soutient le dynamisme égalitaire de la justice et de la générosité transformant de la charité.

La solidarité comme principe. Bien que cela semble un sujet assez sec, on va y consacrer quand même quelques minutes. La solidarité est en même temps, un principe qui exige la transformation de la réalité sociale. La vertu et le principe ne s'excluent pas mutuellement. Ils constituent les deux aspects qui expriment la richesse de la solidarité.

³ Vincent de Paul a dit : « Dieu vous fera grâce, Monsieur, d'attendrir nos coeurs vers les misérables et d'estimer qu'en les secourant nous faisons justice et non pas miséricorde ! » SVP VII, 99. Lamentablement, il y a eu une époque où saint vincent a été montré seulement comme un homme habile pour demander aux riches de l'aumone afin de les distribuer aux pauvres. Cette image très peu prophétique et très loin de la vérité ne faisait pas référence au Vincent de Paul très critique avec l'ordre social, et en désaccord avec un christianisme égoïste et sans sens moral. Faché contre l'ambition et la corruption de certains gouvernants ; il ne s'arrêtait pas sur la superficie des problèmes, mais cherchait à atteindre ses racines memes afin de les resolver.

Jean-Paul II, dans son encyclique *Centesimus Annus*, a parlé de la solidarité comme point clé. « Le principe de solidarité, comme on dit aujourd'hui, apparaît comme l'un des principes fondamentaux de la conception chrétienne de l'organisation politique et sociale » (CA 10). Il a de multiples applications dans la vie sociale : c'est un principe d'organisation politique ; un critère des relations économiques, dans le monde du travail et au niveau syndical ; c'est une exigence de l'ordre juridique. Toutes ces applications ont pour base et origine le sens éthique de la solidarité.

La solidarité comme principe éthique fortifie et soutient l'idéal de l'humanité pour qu'elle aboutisse à une grande fraternité. Il devient donc l'un des principes éthiques fondamentaux de la vie sociale. Le principe de solidarité vise à amener les gens, à travers les institutions et les structures sociales, à travailler ensemble pour répondre aux intérêts de tous ses composants. Il radicalise la sociabilité. Pour le renforcer, il y a un secteur qui devrait être soutenu prioritairement : les marginalisés. Il faut agir pour que les inégalités évitables disparaissent, et les inégalités, inévitables pour le moment, soient atténuées (par ex : la cécité). Comme vous devez vous en douter. C'est un principe que la Famille Vincentienne doit connaître et pratiquer, afin que nous soyons cohérents dans le XXI^e siècle avec notre charisme né au XVII^e siècle.

LA SOLIDARITÉ DANS LE MONDE VINCENTIEN. Je suis allé faire du café. En passant, je regardais par la fenêtre le beau jardin de la maison mère à Paris ; il a une splendeur printanière particulière. Retour à l'ordinateur. Je pense que depuis le Concile Vatican II, nous nous sommes améliorés dans la pratique de la solidarité. Ayant grandi dans la Prophétie et la critique sociale, nous avons grandi dans la solidarité. Afin de répondre aux besoins des pauvres, les vinciens doivent connaître les mécanismes économiques, financiers, sociaux et politiques qui produisent la marginalisation et l'exclusion. Nous devons combattre les structures de péché et les mécanismes pervers qui tiennent ancrés plusieurs

régions dans la pauvreté et l'exploitation. C'est pourquoi, nos Constitutions nous demandent de faire attention « aux causes de l'inégale distribution des biens dans le monde »⁴. Et aujourd'hui, notre 42^{ème} Assemblée Générale nous exhorte à travailler pour « la mondialisation de la solidarité en faveur des pauvres » (3.2). Prenant l'exemple de la première communauté chrétienne (cf. Act. 2, 42-44) avec son intéressante vie communautaire, qui, entre autres, a inspiré Thomas More pour écrire *Utopie*.

Comment vit-on la solidarité dans la vie concrète des Provinces ? C'est une question complexe. Certains ont plusieurs œuvres de solidarité, d'autres pas tellement⁵. Certains restent liés à une conception quelque peu paternaliste, et optent plutôt pour des positions sociales conservatrices. D'autres visent clairement à la promotion sociale et veulent être plus ouverts dans leur position politico-sociale. Il me semble qu'avoir une ou deux maisons avec des

⁴ Constitutions, II Partie, Chap 1, n°12 §2.

⁵ On pourrait citer des centaines d'œuvres, mais il me vient en mémoire rapidement maintenant quand je suis allé dans la Province du Pérou pour animer leur semaine de formation. Avec le P. Guillén Goni, j'ai pu faire connaissance à Ica *Tierra Prometida*. Une œuvre à la charge du P. Otilio Monedero, infatigable malgré le poids des ans. On y reçoit les gens déplacés par les inondations provoqués par « El Nino » en 1998 ; parfois ils viennent aussi parce que déplacés par le terrorisme. Petit à petit, dans un endroit désertique, ils ont construit des maisons et des chapelles, des centres commerciaux, des écoles, amené l'eau et l'électricité... Une vie digne et stable pour lutter contre la pauvreté. C'est connu comme le « Miracle dans le désert *Iqueno* ». J'ai pu connaître aussi le Centre de Promotion Intégrale Villa Paul, à Keiko Sofia ; où en plus de la cantine gratuite, j'ai pu voir des cours et des productions cooperatives en boulangerie, coupe et couture etc etc. Tout en travaillant avec des mères célibataires, on n'y néglige pas le catéchisme et l'attention pastorale. En participant à la semaine de formation de la Province de Porto Rico, j'ai vu l'énorme œuvre du P. Gregorio Alegria Armendaiz en collaboration avec le travail social du gouvernement à Saint Domingue. Les gens qui vivaient dans des conditions déplorables dans « La Barquita » ; il les a emmenés dans un nouveau quartier modèle, avec des édifices neufs, appelé : « Nueva Barquita ».

œuvres de solidarité dans une province ne devrait pas être l'excuse pour que les autres maisons s'en abstiennent. Ce n'est pas assez d'avoir certaines œuvres comme vitrine, toute la congrégation en optant pour les pauvres opte pour la solidarité. Mon espoir repose sur le fait qu'en général, des progrès ont été faits concernant la solidarité, et les efforts de la Curie généralice vont dans cette direction ... mais il reste encore beaucoup à faire. La 42^{ème} Assemblée Générale souligne certains domaines spécifiques où nous pouvons unir nos forces : un plus grand partage entre les provinces, renforcement des structures missionnaires, fidélité à l'option pour les plus pauvres des pauvres. De plus, assumer le changement systémique dans notre tâche évangélisatrice. En cette année vincentienne une option très forte pour les sans-abri dans son sens le plus large.

Si nous mettons tout cela au niveau de la famille vincentienne, de toute évidence la solidarité va être gigantesque⁶. On a plusieurs œuvres intéressantes. En quoi, pourrions-nous travailler plus étroitement ? Des mesures sont prises. Je pense que lentement, nous sommes sur le point d'atteindre la maturité et la cohérence par rapport aux pauvres. Si on est en faveur des exclus, ils sont aimés et sont servis. Mais cela signifie aussi, même si cela laisse quelques uns encore un peu perplexes, qu'il faut lutter contre les causes qui la génèrent, et contre les injustices qui la perpétuent. L'amour pour les pauvres s'incarne dans la promotion de la justice et de la charité infatigable, vertus qui revitalisent la solidarité.

Traduit par : Sedy RABARIJAONA, CM

⁶ Nous pouvons nommer des milliers d'œuvres, mais je ne citerais qu'une seule, une œuvre que nous ne connaissons pas beaucoup : le *Centre de la Paix, Barbara Ford* qui se trouve à Santa Cruz del Quiché en Guatemala. Les Sœurs de la Charité de New York y ont la promotion d'une citoyenneté responsable grâce au développement intégral de l'homme.